

Avis de constitution

SOCIETE « STATLYS COTE D'IVOIRE »

Siège Abidjan Cocody cité air Afrique en face du  
collège international Jean Mermoz . Lot 839 : parcelle  
1234 : Adresse Postale : 08 BP 2212 Abidjan 08, Lot  
839, Ilot VOIR CADASTRE

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30 Oct 2023, et  
enregistrés au CEPICI le 02 Nov 2023, il a été constitué une SARL aux  
caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « STATLYS COTE D'IVOIRE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'  
Etranger :

- BTP (Bâtiment et Travaux Publics)
  - Assurances locative
  - Sécurité
  - Consulting
  - Gestion, Achat, Location & vente de biens  
mobiliers et immobiliers
  - Agropastoral
  - Transport privé
  - Commerce Générale
  - Formation
  - Services divers
  - Prestations diverses
- Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles.
  - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux.
  - la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.
  - la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée
  - et généralement, toute opérations financières,  
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody cité air Afrique en face du collège international jean Mermoz . Lot 839 : parcelle 1234 : Adresse Postale : 08 BP 2212 Abidjan 08, Lot 839, Ilot VOIR CADASTRE

Dirigeant(s) M GOULI ANTHELME URUS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12284 du 10/11/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80061/GTCA/RC/2023 du 10/11/2023

